

comme une affaire conclüë. Le 7. Septembre on celebra à la Cour avec beaucoup de magnificence, l'anniverfaire de la Naiffance de la Reine qui entra dans fa quarante-troifiéme année.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus confidérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le 19. Août la Congregation des Rites s'assembla au *Quirinal* en prefence du Pape, & on y decreta la Canonifation des *B. Loüis Gonzagues, & Stanislas Kofta* Jefuites, dont la ceremonie ne fe fera que dans quelques mois. Le 22. le Cardinal de Polignac, Ambaffadeur de *France*, eut Audience publique, dans laquelle il notifia à S. S. que le Roi fon Maître acceptoit fa Médiation pour l'accommodement avec l'*Efpagne*; ce qui caufe d'autant plus de fatisfaction à S. S., qu'Elle a extrêmement à cœur le rétabliffement d'une parfaite harmonie entre ces deux Couronnes. Mr. Prefciati Expeditionnaire de la Cour de *France*, a été fait Consul de la Nation Françoisife à *Civita-Vechia*, & autres Ports de l'Etat Ecclefiaftique, à la recommandation de cette Eminence. Le Pape a nommé le Cardinal *Cofcia* Surintendant de la Maifon *Sforza* *Cesarini*, à la place du Cardinal *Falconieri*; & Mr. *Guidoni* a été pourvü d'une riche Abbaye dans l'Etat de *Milan*. S. S. a auffi figné une Ordonnance en faveur de l'Abbé *Nicolai*, ci-devant employé dans les Miffions de la *Chine*, pour la traite d'une grande quantité de grains, afin d'ensemencer les terres voisines; ce qui produira